

DOSSIER DE DEMANDE DE DEROGATION (cocher la case correspondante)

DANS UN ETABLISSEMENT POUR PERSONNES AGEES

DANS UN ETABLISSEMENT BELGE POUR PERSONNES HANDICAPEES

La constitution de ce dossier de demande concerne :

- Les personnes handicapées de moins de 60 ans souhaitant être accueillies dans un établissement pour personnes âgées
- Les personnes handicapées souhaitant être accueillies dans un établissement pour personnes handicapées situées en Belgique

Origine de la demande

Le demandeur ou son représentant légal (joindre le jugement de mesure de protection)

Un professionnel :
Indiquer les nom et qualité

Autre (famille, personne de confiance...)
Indiquer les nom et qualité

Renseignements concernant le demandeur

Nom :

Prénom :

Date de naissance et lieu de naissance :

Adresse de résidence :

.....
.....
.....

Hébergement actuel : *(si hospitalisation, le préciser)*

.....
.....
.....

Situation familiale :

- marié divorcé séparé veuf (ve)
 célibataire autre (préciser)

Nombre d'enfant(s) :

Situation relative au logement :

- propriétaire locataire
 hébergé dans la famille hébergé chez un tiers
 hébergé en établissement hébergé en famille d'accueil
 autre *(à préciser)*

Indiquer si le motif d'entrée en établissement relève d'une problématique liée au logement (logement inadapté au regard de la pathologie ou du handicap, logement insalubre, mesure d'expulsion en cours, promiscuité....)

Pièces justificatives à joindre à la demande

- Bilan médical détaillé (sous pli cacheté) faisant apparaître :
- les antécédents médicaux et/ou chirurgicaux
 - les pathologies actuelles
 - l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne (transferts, toilette, habillage, alimentation...)
 - les appareillages
 - les soins médicaux ou paramédicaux
 - les symptômes psycho-comportementaux

En cas de troubles du comportement et/ou de pathologie psychiatrique, il est impératif de joindre un avis médical circonstancié d'un médecin psychiatre ou spécialiste attestant que la personne peut vivre en collectivité sans se mettre en danger elle-même ou mettre en danger autrui.

Motifs de la demande d'entrée en établissement

Préciser la situation familiale, sociale et environnementale du demandeur

Indiquer les suivis ou accompagnements existants ou ayant existé (liens avec le CCAS, organismes ou associations accompagnant dans le cadre de la santé, du logement...)

Indiquer les démarches entreprises pour trouver des solutions alternatives à l'entrée en établissement (ex : accueil familial), les démarches entreprises pour favoriser le maintien à domicile (demande de PCH, de services d'aide à domicile, accueil de jour, accueil temporaire...)

Pièces justificatives spécifiques à une demande d'entrée en établissement pour personnes âgées

- Bilan médical détaillé (à joindre sous pli cacheté)
- Compte rendu d'hospitalisation ou de consultation éventuel (à joindre sous pli cacheté)
- Copie de la reconnaissance de la MDPH indiquant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80% ou un taux inférieur à 80% assorti d'une restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi
- Orientation MDPH (délivrée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- Les justificatifs de recherche d'établissements pour personnes handicapées et les courriers de refus d'admission motivé

Pièces justificatives à joindre à une demande d'entrée dans un établissement belge

- Orientation MDPH
- Le nom de l'établissement souhaité
- Les justificatifs de recherche d'établissements en France et les courriers de refus d'admission motivé.

La demande est à envoyer à l'adresse suivante :

**Conseil Départemental du Nord
Direction de l'Offre de Service d'Aide à l'Autonomie
Pôle Résidents et Familles
51 rue Gustave Delory
59037 LILLE CEDEX**

Ou par mail :

dominique.hottoisloison@lenord.fr